



Tours, le 04/09/2026

Destinataires : Président(e)s des clubs du Comité Départemental 37

Madame, Monsieur,

Les engagements d'équipes **du championnat départemental d'hiver seniors 2027** sont ouverts dès ce lundi 07 septembre et se feront à partir du logiciel ADOC.

La procédure ci-jointe donne la marche à suivre pour effectuer les différentes opérations :

- Confirmation de l'engagement (ou suppression) d'une ou plusieurs de vos équipes
- Engagement de nouvelles équipes
- Saisie des fiches équipe (essentiellement nom et coordonnées des capitaines).

Ces différentes opérations doivent être effectuées avant **le 04 octobre 2026**.

Les droits d'engagement sont de 50,00 € par équipe et doivent être adressés au Comité Départemental avant cette date.

Les dates des rencontres sont :

Messieurs : 08/11, 15/11, 22/11, 29/11, 06/12. Finale messieurs le 13/12/26.

Dames : 07/11, 14/11, 21/11, 28/11, 05/12/26.

Le format des rencontres est de 3 simples et 1 double dans toutes les divisions Messieurs et Dames.

👉 **Le championnat s'adresse aux joueurs non classés et classés de 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème} série avec une limitation à 4/6 inclus.** Les clubs ayant des joueurs mieux classés ont la possibilité de participer au championnat régional d'hiver. Les clubs ayant des équipes engagées dans les 2 championnats (région et département) doivent faire jouer dans l'ordre des classements.

Il est interdit à un joueur de participer, pour une même journée de championnat, au championnat régional d'hiver interdépartemental par équipes et au championnat d'hiver du Comité 37.

Les membres de la commission Seniors restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prient de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de leurs sentiments les meilleurs.

Pour la Commission Départementale Seniors
Yann LE BERRE